



Communiqué de presse

A la demande des représentants de l'industrie touristique marocaine, Royal Air Maroc va assurer gratuitement le rapatriement des touristes en perdition dans les différentes villes du Maroc

Royal Air Maroc a tenu, ce jour mercredi 21 avril 2010, une réunion avec les représentants de la Fédération Nationale du Tourisme, la Fédération de l'Industrie Hôtelière et la Fédération des Agents de Voyage du Maroc.

Royal Air Maroc a informé ses partenaires que suite à la réouverture progressive des aéroports européens et grâce à la mobilisation exceptionnelle de ses équipes, l'ensemble de ses passagers dont les vols ont été affectés par les perturbations du trafic aérien en Europe seront transportés en totalité d'ici le vendredi 23 avril courant.

Royal Air Maroc escompte un retour à la normale de son réseau d'ici la fin de cette semaine.

Les représentants de l'industrie touristique ont exposé la cas des touristes, non clients de Royal Air Maroc, recensés dans le secteur touristique organisé, et qui n'ont aucune visibilité sur la date et les conditions de leur retour dans leur pays d'origine.

Les partenaires de Royal Air Maroc ont demandé l'intervention de la compagnie nationale à ce sujet.

Royal Air Maroc, compagnie nationale au service des intérêts du Royaume, a accepté, vu les circonstances exceptionnelles, d'assurer le rapatriement gratuitement de ces touristes en perdition vers leur pays d'origine entre le vendredi 23 et le mardi 27 avril courant après leur recensement par les Conseils Régionaux du Tourisme concernés.

Les représentants de l'industrie touristique ont salué cette initiative et ont souligné qu'elle s'inscrit dans l'esprit d'hospitalité qui caractérise notre pays et est conforme au sens de responsabilité envers les personnes qui ont fait confiance à la destination Maroc.

Casablanca, le 21 avril 2010